

Comment faire parvenir à la FFE les résultats des épreuves prises en compte dans les classements nationaux ?

Réf : Extrait du cahier des charges pour les épreuves nationales : **minimes H2012, cadets à vétérans, N1 / N2**, explications détaillées *en vert et en italique*.

La plupart des procédures sont déjà décrites dans le manuel du logiciel « Engarde », disponible avec ce dernier sur le site FFE :

http://www.escrime-ffe.fr/Site_FFE/competitions/fichiers.htm

1/ Circuits N1 / N2 et Championnats de France Cadets à Vétérans.

La transmission des résultats

Afin d'accélérer la diffusion des résultats et la mise à jour des classements nationaux, les organisateurs pourront envoyer le répertoire complet de la compétition à l'adresse internet suivante : alexandre.rumpli@escrime-ffe.fr

L'organisateur devra adresser à la FFE le dossier Windows dans lequel la compétition a été enregistrée, compressé grâce à un utilitaire gratuit comme par exemple WinZip.

La diffusion immédiate doit être faite, par courrier électronique, pour :

A/ • **La FFE***, (*en priorité voir encadré rouge*)

B/ • Les médias, (classements et TED final) (*presse, etc.*) et à l'ensemble des ligues et des clubs présents qui n'auraient pas emporté un dossier de résultats, (*voir encadré bleu*)

A/*Le dossier FFE comportera :

- Le répertoire « En garde » complet compressé (dossier windows zippé),
- Les fichiers fff (ex : amiens_ehs.fff),

A créer avec Engarde, à la fin de la compétition : menu « Fichiers », « Fichiers de résultats, autres fichiers », « fichier d'échange FFF ».

- Le résultat sous format « .pdf »,

Il faut pour cela installer une imprimante virtuelle PDF comme Acrobat, PDF Writer ou d'autres logiciels gratuits. L'organisateur pourra ainsi générer plusieurs fichiers (par exemple poules.pdf, tableau.pdf, classement.pdf etc.) qui une fois rassemblés, constitueront un dossier de résultats complet.

- La composition du Directoire Technique,
- La liste des arbitres ayant officié sur l'épreuve, (*cette liste peut être générée au format PDF depuis Engarde, menu « Arbitres », « Document » et ajoutée au dossier de résultats*)

B/ Le dossier de résultats doit impérativement comprendre : (*dossier papier diffusé sur place ou PDF envoyé par e-mail*)

Pour les épreuves individuelles :

- Les résultats des poules,
- Le tableau d'élimination directe, (y compris les matchs de classement)
- Le classement général avec le numéro de licence,

Pour les épreuves par équipes :

- La composition de toutes les équipes (noms des tireurs, du remplaçant, du capitaine d'équipe, de l'arbitre, si nécessaire),
- Les tableaux d'élimination directe avec les scores,
- Le classement général,
- La liste complète des arbitres ayant officié en précisant leur niveau,

NB : La constitution des dossiers de résultats est vivement souhaitée sur le lieu de la compétition. (Il faut pour cela prévoir une photocopieuse.)

2/ Epreuves minimales H2012. (Minimes)

Appellation des fichiers : A l'issue des compétitions, les fichiers de résultats seront nommés de la façon suivante :

a) Epreuve de ligue :

- 2 caractères pour identifier la ligue (Provence 01 Versailles : 28, etc...)
- Underscore (trait de soulignement : _)
- 3 lettres pour désigner, l'arme, le sexe, et la catégorie d'âge. (FHM = Fleuret Hommes Minimes)
- Un point (.)
- L'extension « fff »
- Ce qui doit donner par exemple 18_ FHM.FFF

b) Epreuve de ¼ de finale

Les deux caractères ligue sont remplacés par le Q de quart et son identifiant de zone, soit Q_IDF_FHM.FFF

c) Epreuve de ½ finale

Les deux caractères ligue sont remplacés par le D de demie et son identifiant de zone, soit D_NO_FHM.FFF

Les résultats de la compétition (*le classement général au format PDF ou htm et les fichiers au format FFF*) et la composition du Directoire Technique doivent parvenir à la FFE **au maximum 48 heures** après la date de la compétition, par courrier électronique.